

Sciences économiques et sociales

Baccalauréat général 2024 — épreuve de spécialité

Métropole, jeudi 20 juin 2024 (24-SESJ2ME1)

Corrigé

Dissertation et épreuve composée

Dissertation

Sujet — Dissertation

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire. Il est demandé au candidat : de répondre à la question posée par le sujet ; de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ; de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ; de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties. Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation. Ce sujet comporte trois documents.

Quels facteurs structurent et hiérarchisent la société française actuelle ?

Document 1. Niveau de vie (1) médian selon la catégorie socioprofessionnelle en 2019 (diagramme en barres, en euros 2019 ; valeurs lues sur le graphique, arrondies à la centaine d'euros).

Catégorie socioprofessionnelle	Niveau de vie médian (euros 2019)
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	environ 21 600
Cadres et professions intellectuelles supérieures	environ 34 400
Professions intermédiaires	environ 25 900
Employés	environ 21 000
Ouvriers	environ 20 200
Ensemble	environ 24 000

Champ : France métropolitaine, individus actifs de 18 ans ou plus ayant déjà travaillé et vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Source : INSEE, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS), 2019. (1) Niveau de vie : revenu disponible du ménage rapporté au nombre de personnes composant le ménage.

Document 2. Taux d'activité (1), taux de chômage et part du temps partiel dans l'emploi des 25–49 ans, selon le sexe et la situation de famille en 2020 (en %).

En %	Taux d'activité		Taux de chômage		Part du temps partiel dans l'emploi	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Pas en couple, sans enfant	85,3	84,4	11,4	13,5	16,5	9,5
Pas en couple, avec enfants	78,2	92,7	11,6	5,9	27,5	5,7
En couple, sans enfant	88,0	93,8	6,9	6,4	14,3	5,4
En couple, avec enfants	81,3	95,5	5,5	4,7	29,9	4,8
dont : avec un enfant de moins de 3 ans	82,2	94,7	6,0	6,4	23,2	5,5
dont : avec trois enfants ou plus (un au moins de moins de 3 ans)	47,5	92,6	12,1	9,7	45,7	7,3
Ensemble	82,5	91,9	7,5	7,4	25,0	6,1

Champ : France hors Mayotte, personnes de 25 à 49 ans, ensemble (pour le taux d'activité), actives (pour le taux de chômage) ou en emploi (pour la part du temps partiel). Lecture : en 2020, parmi les femmes âgées de 25 à 49 ans vivant en couple avec un seul enfant de moins de trois ans, le taux d'activité est de 82,2 %, le taux de chômage est de 6,0 % et la part du temps partiel dans l'emploi est de 23,2 %. Source : « Femmes et hommes, l'égalité en question », *INSEE Références*, 2022. (1) Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (occupés et en recherche d'emploi) et l'ensemble de la population correspondante en âge de travailler.

Document 3. Exemples d'activités culturelles réalisées au cours des douze derniers mois (2018, en %). Proportion de personnes qui...

	...ont visité un musée ou une exposition	...ont lu 20 livres et plus (hors bandes dessinées)	...ont regardé la télévision tous les jours ou presque
15-24 ans	33	11	58
25-39 ans	29	10	71
40-59 ans	32	14	80
60 ans et plus	24	20	90
Hommes	27	10	76
Femmes	30	19	80
Aucun diplôme ou CEP (1)	9	8	90
Brevet ou CAP (2)	19	10	82
Bac ou équivalent	30	15	74
Études supérieures	52	24	68
Cadres	62	24	62
Employés et ouvriers	18	8	79
Commune rurale	22	14	81
De 20 000 à 100 000 habitants	27	14	81
Plus de 100 000 habitants	30	14	77
Paris intramuros (3)	63	31	56
Ensemble	29	15	78

Champ : population âgée de 15 ans et plus. Source : Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS) du Ministère de la Culture, Enquête Pratiques culturelles, 2020. (1) Certificat d'études primaires. (2) Certificat d'aptitude professionnelle. (3) Ville de Paris uniquement, hors communes de la banlieue parisienne.

Corrigé

Analyse du sujet. La **structure sociale** désigne la répartition de la population en groupes sociaux différenciés et hiérarchisés. Le sujet distingue deux opérations : un facteur *structure* la société lorsqu'il la répartit en groupes aux conditions d'existence et aux pratiques distinctes (les jeunes et les retraités, les urbains et les ruraux) ; il la *hiérarchise* lorsqu'il ordonne ces groupes du haut en bas d'une échelle de ressources, de prestige ou de pouvoir (cadres et ouvriers, diplômés et non-diplômés). Un même facteur peut faire les deux, et l'on attend que la copie le montre à chaque fois. La « société française **actuelle** » invite à s'appuyer sur des données récentes et à tenir compte des transformations depuis le milieu du XX^e siècle (salarisation, tertiarisation, élévation des qualifications, féminisation de l'emploi), sans en faire le sujet. « **Quels facteurs** » appelle un inventaire raisonné, non un catalogue : il faut expliquer *par quel mécanisme* chaque facteur agit, et montrer comment les facteurs se combinent et se cumulent. Le sujet relève du chapitre « Comment est structurée la société française actuelle ? ». Notions attendues : espace social, catégories socioprofessionnelles (PCS), capital économique, culturel et social (Bourdieu), classes sociales (Marx, Weber), rapports sociaux de genre, composition du ménage, position dans le cycle de vie, lieu de résidence, inégalités multiformes et cumulatives, distances inter- et intra-classes. Le débat sur la pertinence des classes (moyennisation de Mendras contre retour des classes de Chauvel) n'est pas le sujet : il ne peut servir qu'à éclairer le poids relatif des facteurs.

Les documents. *Document 1* : en 2019, le niveau de vie médian des actifs varie d'environ 20 200 euros pour les ouvriers à environ 34 400 euros pour les cadres et professions intellectuelles supérieures, pour une médiane d'ensemble d'environ 24 000 euros : la PCS hiérarchise les revenus. *Document 2* : en 2020, les femmes de 25 à 49 ans sont moins souvent actives que les hommes (82,5 % contre 91,9 %) et quatre fois plus souvent à temps partiel (25,0 % contre 6,1 %), et l'écart se creuse avec le nombre d'enfants : le sexe et la composition du ménage structurent les positions. *Document 3* : en 2018, les pratiques culturelles (musée, lecture, télévision) varient selon l'âge, le sexe, le diplôme, la PCS et le lieu de résidence ; 52 % des diplômés du supérieur ont visité un musée contre 9 % des non-diplômés : le capital culturel et le territoire structurent les styles de vie.

Problématique. La société française est-elle hiérarchisée par un principe unique, la position professionnelle et les ressources économiques et culturelles qui lui sont liées, ou par une pluralité de facteurs, sexe, composition du ménage, âge, territoire, qui croisent cette hiérarchie, la fragmentent et se cumulent avec elle, au point de dessiner un espace social à plusieurs dimensions ?

Plan détaillé. I. La position socioprofessionnelle et les capitaux économique et culturel ordonnent la société en groupes hiérarchisés.

I.A. La catégorie socioprofessionnelle commande le revenu et les conditions d'existence. *Affirmation* : la profession est le premier principe de hiérarchisation, parce qu'elle détermine le revenu et, à travers lui, l'ensemble des conditions d'existence. *Explication* : la nomenclature des **PCS** de l'INSEE classe les actifs en six groupes selon la profession, le statut (salarié ou indépendant) et la qualification ; cette hiérarchie des qualifications est une hiérarchie des salaires, donc des niveaux de vie. Les théories des classes y voient le cœur de la structure sociale : pour Marx, la place dans les **rapports de production** oppose ceux qui possèdent le capital et ceux qui vendent leur force de travail ; pour Weber, les **classes** rassemblent ceux qui ont les mêmes chances d'accès aux biens sur le marché. Et ces inégalités de revenu entraînent d'autres, de santé, de réussite scolaire, de patrimoine : elles sont **cumulatives**. *Illustration* : document 1 : en 2019, selon l'INSEE, le niveau de vie médian des cadres et professions intellectuelles supérieures est d'environ 34 400 euros, contre environ 20 200 euros pour les ouvriers, soit un écart d'environ 14 200 euros et un rapport de $34\,400/20\,200 \approx 1,7$: le niveau de vie médian des cadres dépasse d'environ 70 % celui des ouvriers, ce qui rejoint

l'ordre de grandeur du cours (environ 75 %). L'échelle est continue : cadres (34 400), professions intermédiaires (25 900), ensemble (24 000), employés (21 000), ouvriers (20 200). Employés et ouvriers, séparés de 800 euros seulement, forment un même bas de l'échelle, les **classes populaires**. Connaissances : à 35 ans, un homme cadre peut espérer vivre 6 ans de plus qu'un ouvrier ; 8 enfants de cadres sur 10 obtiennent un baccalauréat général, contre moins de 4 enfants d'ouvriers sur 10.

I.B. Le diplôme, capital culturel certifié, hiérarchise les positions et les styles de vie. *Affirmation* : le diplôme est un second principe de hiérarchisation, lié au premier mais distinct de lui. *Explication* : pour Pierre Bourdieu, le **capital culturel** (diplômes, savoirs, biens culturels) est une ressource au même titre que le capital économique. Certifié par l'école, il ouvre l'accès aux emplois qualifiés dans une société où près de la moitié d'une génération est diplômée du supérieur ; il commande aussi les goûts et les pratiques, qui deviennent des marqueurs de position (*La Distinction*, 1979) : la fréquentation de la culture légitime (musées, lecture) distingue les classes dotées, tandis que le « goût de nécessité » des classes populaires se tourne vers des loisirs domestiques comme la télévision. Le diplôme structure donc des groupes aux styles de vie différents, et il les hiérarchise, parce que ces styles de vie ne sont pas également légitimes ni également rentables. *Illustration* : document 3 : en 2018, selon le ministère de la Culture, 52 % des diplômés du supérieur ont visité un musée ou une exposition dans l'année, contre 9 % des personnes sans diplôme ou titulaires du seul certificat d'études, soit un écart de 43 points et une pratique près de six fois plus fréquente ($52/9 \approx 5,8$) ; 24 % ont lu vingt livres ou plus, contre 8 % (trois fois plus) ; inversement, 68 % regardent la télévision tous les jours contre 90 % (−22 points). La hiérarchie est strictement croissante avec le diplôme pour le musée (9, 19, 30, 52) et décroissante pour la télévision (90, 82, 74, 68). La PCS redouble ce clivage : 62 % des cadres ont visité un musée contre 18 % des employés et ouvriers ($62/18 \approx 3,4$).

I.C. Le volume et la structure des capitaux, patrimoine compris, dessinent des classes dont les distances se re-creusent. *Affirmation* : revenu et diplôme ne s'additionnent pas simplement : c'est le volume global et la structure des capitaux qui fixent la position, et le patrimoine y occupe une place croissante. *Explication* : dans l'**espace social** de Bourdieu, les positions se différencient selon deux dimensions, le volume total des capitaux et leur composition : professeurs (riches en capital culturel) et chefs d'entreprise (riches en capital économique) occupent des positions distinctes au sein des classes supérieures. Le **patrimoine**, invisible dans la PCS, est plus concentré que le revenu et se transmet : les 10 % de ménages les mieux dotés en détiennent près de la moitié. C'est sur ce terrain que Louis Chauvel diagnostique un « retour des classes » : depuis les années 1980, le re-creusement des inégalités de patrimoine, la précarisation des classes populaires et la ségrégation résidentielle rouvrent les **distances inter-classes** que la moyennisation des Trente Glorieuses (Mendras) avait réduites, même si l'identification subjective aux classes reste faible. *Illustration* : document 1 : les agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise ont un niveau de vie médian d'environ 21 600 euros, à peine supérieur à celui des employés (21 000) ; leur position, appuyée sur un patrimoine professionnel (terres, fonds de commerce, entreprise) que le revenu déclaré sous-estime, ne se réduit pourtant pas à ce chiffre : le revenu courant ne mesure qu'une dimension de la hiérarchie, et la nomenclature masque l'hétérogénéité interne de ce groupe, du petit exploitant au chef d'entreprise. Document 3 : les cadres se distinguent de l'ensemble de la population dans les trois pratiques (musée 62 % contre 29 %, lecture 24 % contre 15 %, télévision quotidienne 62 % contre 78 %) : le style de vie fait classe.

II. Mais d'autres facteurs, sociodémographiques et territoriaux, structurent la société en croisant cette hiérarchie et en se cumulant avec elle.

II.A. Le sexe : les rapports sociaux de genre hiérarchisent à l'intérieur de chaque groupe. *Affirmation* : à profession et diplôme donnés, les femmes n'occupent pas la même position que les hommes. *Explication* : la socialisation différenciée et le partage inégal du

travail domestique (les femmes en assurent environ les deux tiers) produisent une **ségrégation professionnelle** (concentration dans les métiers du soin, du commerce, du secrétariat), un recours massif au temps partiel, un **plafond de verre** dans les carrières et un écart de salaire d'environ 14 % en équivalent temps plein et 22 % tous temps de travail confondus. La féminisation de l'emploi depuis les années 1960 a rapproché les taux d'activité sans abolir ces **rapports sociaux de genre**, qui traversent toutes les classes. *Illustration* : document 2 : en 2020, selon l'INSEE, le taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans est de 82,5 % contre 91,9 % pour les hommes (−9,4 points), et la part du temps partiel dans l'emploi de 25,0 % contre 6,1 %, soit quatre fois plus ($25,0/6,1 \approx 4,1$). Le tableau révèle le mécanisme : sans enfant et hors couple, les femmes sont même légèrement plus actives que les hommes (85,3 % contre 84,4 %) ; c'est la parentalité qui creuse l'écart : en couple avec enfants, 81,3 % contre 95,5 % (−14,2 points) et 29,9 % de temps partiel contre 4,8 % (six fois plus) ; avec trois enfants ou plus dont un de moins de trois ans, 47,5 % contre 92,6 % (−45,1 points) et 45,7 % de temps partiel. Le taux d'activité des hommes, lui, est *plus élevé* avec des enfants que sans (95,5 % contre 93,8 % en couple, 92,7 % contre 84,4 % hors couple) : la charge parentale hiérarchise les sexes en sens inverse. Document 3 : le genre structure aussi les pratiques, 19 % des femmes lisant vingt livres ou plus contre 10 % des hommes.

II.B. La composition du ménage et la position dans le cycle de vie modulent les conditions d'existence. *Affirmation* : un même revenu individuel ne procure pas la même position selon la configuration du ménage et l'âge. *Explication* : le niveau de vie se calcule à l'échelle du **ménage** (document 1) : un salaire partagé entre un seul adulte et des enfants fait moins vivre que deux salaires mis en commun, et les familles monoparentales, composées à plus de 80 % d'une mère et de ses enfants, cumulent un seul revenu, souvent à temps partiel, et des charges. La **position dans le cycle de vie** compte aussi : étudiant, actif, retraité n'ont ni les mêmes ressources ni les mêmes pratiques ; le patrimoine s'accumule avec l'âge ; et chaque génération a été socialisée à des loisirs différents. L'âge *structure* ainsi la société en groupes distincts plus qu'il ne la hiérarchise, car ses effets se croisent. *Illustration* : document 2 : les femmes qui élèvent seules leurs enfants ont un taux de chômage de 11,6 % contre 5,9 % pour les hommes dans la même situation, deux fois plus, un taux d'activité de 78,2 % contre 92,7 %, et 27,5 % d'entre elles sont à temps partiel. Connaissance : en 2021, 32 % des personnes vivant en famille monoparentale sont pauvres, contre 7 % de celles qui vivent en couple sans enfant. Document 3 : 90 % des 60 ans et plus regardent la télévision tous les jours contre 58 % des 15–24 ans (32 points d'écart) ; mais les jeunes visitent davantage les musées (33 % contre 24 %) et lisent moins (11 % contre 20 %) : l'âge différencie les pratiques sans les ordonner sur une seule échelle.

II.C. Le lieu de résidence hiérarchise l'accès aux ressources, et tous ces facteurs se cumulent. *Affirmation* : le territoire est un facteur de structuration propre, qui concentre et amplifie les autres. *Explication* : les métropoles concentrent les emplois qualifiés, les services publics, l'offre culturelle, mais aussi les prix du logement ; la **ségrégation résidentielle** et scolaire sépare les groupes sociaux dans l'espace et transmet les positions ; le périurbain et le rural dépendants de la voiture forment une France populaire dont le mouvement des Gilets jaunes (2018) a rappelé les clivages avec les centres des métropoles. Surtout, les facteurs ne s'additionnent pas seulement, ils se **cumulent** : une employée à temps partiel, mère isolée dans une commune rurale éloignée de l'emploi, concentre les désavantages de la classe, du genre, du ménage et du territoire, tandis qu'un couple de cadres diplômés, propriétaires dans une métropole, cumule les avantages. Les inégalités sont **multiformes** et s'entretiennent mutuellement : c'est pourquoi la société se représente comme un espace à plusieurs dimensions plutôt que comme une échelle unique. *Illustration* : document 3 : 63 % des Parisiens ont visité un musée dans l'année contre 22 % des habitants des communes rurales, soit 41 points d'écart et une pratique près de trois fois plus fréquente ($63/22 \approx 2,9$) ; 31 % contre 14 % ont lu vingt

livres ou plus ; 56 % contre 81 % regardent la télévision tous les jours. La pratique croît avec la taille de la commune (22, 27, 30, 63 %). Cet écart mêle un effet d'offre (les musées sont à Paris) et un effet de composition (Paris concentre cadres et diplômés) : c'est précisément le cumul des facteurs, territoire, classe et capital culturel, que le document donne à voir.

Introduction rédigée. En 2019, le niveau de vie médian d'un cadre atteignait environ 34 400 euros, celui d'un ouvrier environ 20 200 euros (document 1) ; en 2018, 63 % des Parisiens avaient visité un musée dans l'année, contre 22 % des habitants des communes rurales (document 3). La société française n'est pas une juxtaposition d'individus interchangeables : elle est **structurée**, c'est-à-dire répartie en groupes sociaux aux conditions d'existence et aux pratiques distinctes, et **hiérarchisée**, c'est-à-dire que ces groupes sont ordonnés selon les ressources, le prestige et le pouvoir dont ils disposent. Pierre Bourdieu propose de la représenter comme un **espace social** où chaque individu occupe une position définie par le volume et la structure de ses capitaux, économique, culturel et social. Mais cette position ne dépend pas seulement de la profession et des capitaux : le sexe, la composition du ménage, l'âge et le lieu de résidence différencient aussi les individus, et ces facteurs se cumulent. Quels facteurs structurent et hiérarchisent donc la société française actuelle ? Plus précisément, la hiérarchie sociale repose-t-elle sur un principe unique, la position professionnelle et les ressources qui lui sont liées, ou sur une pluralité de facteurs qui se croisent et dessinent un espace à plusieurs dimensions ? Nous montrerons d'abord que la catégorie socioprofessionnelle, le revenu et le diplôme, autrement dit le volume et la structure des capitaux, ordonnent la société en groupes hiérarchisés (I), puis que d'autres facteurs, le sexe, la composition du ménage, la position dans le cycle de vie et le lieu de résidence, structurent la société en croisant cette hiérarchie et en se cumulant avec elle (II).

Conclusion rédigée. La société française actuelle est d'abord hiérarchisée par la position socioprofessionnelle et les capitaux qui lui sont attachés : le niveau de vie médian des cadres dépasse d'environ 70 % celui des ouvriers, et le diplôme sépare des styles de vie inégalement légitimes, de 9 % à 52 % de visiteurs de musées entre non-diplômés et diplômés du supérieur. Ces écarts de revenu, de patrimoine et de capital culturel dessinent des classes dont les distances se sont rouvertes depuis les années 1980. Mais cette hiérarchie est traversée par d'autres facteurs : le sexe, qui hiérarchise les positions à l'intérieur de chaque groupe dès que des enfants sont présents (47,5 % de femmes actives contre 92,6 % d'hommes dans les familles nombreuses avec un enfant en bas âge) ; la composition du ménage et le cycle de vie, qui modulent les conditions d'existence ; le lieu de résidence, qui concentre les ressources dans les métropoles. Parce qu'ils se cumulent, ces facteurs font des inégalités un système et de la société un espace à plusieurs dimensions, non une simple échelle. Reste une question que la description laisse ouverte : ces groupes objectivement hiérarchisés se reconnaissent-ils comme tels ? La faiblesse de l'identification subjective aux classes et la vivacité des clivages révélés en 2018 par les Gilets jaunes suggèrent que la conscience des positions ne suit pas toujours leur structure.

Ce que le correcteur attend. Notions incontournables : PCS, espace social et capitaux (Bourdieu), classes (Marx, Weber), rapports sociaux de genre, composition du ménage, cycle de vie, lieu de résidence, inégalités cumulatives. Chaque document doit être exploité avec ses données et des calculs (rapport cadres/ouvriers du document 1, écarts en points du document 2, gradients du document 3) et rattaché à un facteur nommé. Pièges : le plan-catalogue qui juxtapose les facteurs sans mécanisme ni articulation ; le glissement vers « peut-on encore parler de classes ? » (moyennisation contre retour des classes), hors-sujet s'il devient l'axe de la copie ; le document 2 réduit au taux d'activité d'ensemble alors que c'est la parentalité qui fait l'écart ; le document 3 lu comme un seul facteur (le diplôme) alors qu'il en croise cinq. Distinguer « structurer » et « hiérarchiser » (l'âge différencie plus qu'il n'ordonne) est ce qui sépare une bonne copie d'une excellente.

Épreuve composée

Première partie — Mobilisation des connaissances (4 points)

Sujet — Première partie

Épreuve composée. Cette épreuve comprend trois parties. Partie 1 — Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme. Partie 2 — Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information. Partie 3 — Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement, en exploitant les documents du dossier, en faisant appel à ses connaissances personnelles, en composant une introduction, un développement, une conclusion. Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points).

Présentez deux canaux de transmission d'une crise financière à l'économie réelle.

Corrigé

Une **crise financière** est un effondrement brutal des prix d'actifs (actions, immobilier, obligations) et/ou des défaillances d'institutions financières, en premier lieu des banques, qui désorganisent le financement de l'économie ; elle naît le plus souvent de l'éclatement d'une bulle spéculative. L'**économie réelle** désigne, par opposition à la sphère financière, la production de biens et de services, l'investissement, la consommation et l'emploi. Un **canal de transmission** est le mécanisme par lequel le choc financier atteint ces grandeurs réelles : nous en présentons deux, l'effondrement du crédit et les effets de richesse négatifs.

Premier canal : l'effondrement du crédit (*credit crunch*). Les banques touchées par la crise subissent des pertes sur les actifs qu'elles détiennent (titres dépréciés, crédits non remboursés), ce qui réduit leurs fonds propres ; par ailleurs, ne sachant plus quelles banques sont solvables, elles cessent de se prêter entre elles sur le marché interbancaire. Pour reconstituer leurs marges de sécurité, elles **rationnent le crédit** : elles durcissent leurs conditions et refusent des prêts qu'elles auraient accordés auparavant. Or les entreprises financent par le crédit leurs investissements et leur trésorerie, et les ménages leurs achats de logements et de biens durables. Privés de crédit, les uns reportent ou annulent leurs projets, les autres réduisent leur consommation : la demande globale recule, la production et l'emploi suivent. Ainsi, après la faillite de Lehman Brothers, le 15 septembre 2008, le marché interbancaire s'est paralysé et les banques centrales ont dû prêter massivement aux banques en tant que prêteur en dernier ressort ; le commerce mondial a chuté de 12 % en 2009 et le PIB français a reculé de 2,9 %. En 1929–1933, la faillite de milliers de banques américaines avait de même asséché le crédit, et la production industrielle des États-Unis a été divisée par deux.

Deuxième canal : les effets de richesse négatifs. Un **effet de richesse** désigne l'influence de la valeur du patrimoine des ménages sur leur consommation. Lorsque les prix des actifs s'effondrent, les ménages qui détiennent des actions ou un logement voient la valeur de leur patrimoine diminuer : ils se sentent plus pauvres, alors même que leur revenu courant n'a pas encore changé. Ceux qui s'étaient endettés en comptant sur la valeur de leur bien doivent en outre se désendetter. Ils augmentent donc leur épargne pour reconstituer leur patrimoine et réduisent leur consommation, ce qui pèse à son tour sur la demande adressée aux entreprises, donc sur la production et l'emploi. Entre 2006 et 2009, les prix immobiliers américains ont chuté d'environ un tiers et l'indice Dow Jones a perdu 54 % entre le 9 octobre 2007 et le 9 mars 2009 ; le patrimoine net des ménages américains a reculé d'environ un cinquième et leur taux d'épargne a bondi, aggravant la récession.

Ces deux canaux se renforcent mutuellement, et la **déflation par la dette** (Irving Fisher, 1933) les boucle : pour se désendetter, les agents vendent leurs actifs, ce qui fait encore baisser les prix et alourdit le poids réel des dettes restantes. Une crise née sur les marchés financiers devient ainsi une récession de l'économie réelle.

Attendu du barème. Deux canaux distincts, chacun défini, expliqué par un enchaînement causal complet (choc financier, comportement des banques ou des ménages, demande, production et emploi) et illustré par un exemple daté ; l'effondrement de la confiance est accepté comme troisième canal. Une description de la crise sans mécanisme de transmission ne dépasse pas la moitié des points.

Deuxième partie — Étude d'un document (6 points)

Sujet — Deuxième partie

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points).

Proportion de bénévoles en associations selon le niveau de diplôme (données en %).

	2019	2022	2023
Diplôme supérieur	31	27	29
Bac + 2	29	24	24
Niveau Bac	21	17	22
CAP, BEP (1)	18	15	17
Pas de diplôme, CEP, BEPC (2)	15	15	16
Ensemble	24	20	23

Source : d'après Recherches et Solidarités, « Les Français et le bénévolat », 02/03/2023. Lecture : en 2023 la proportion de bénévoles parmi les diplômés du supérieur est de 29 %. (1) CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle, BEP : Brevet d'Études Professionnelles. (2) CEP : Certificat d'Études Primaires ; BEPC : Brevet d'Études du Premier Cycle, examen que l'on passait en fin de classe de troisième, ancêtre du DNB.

Questions :

1. Comparez l'engagement bénévole selon le niveau de diplôme en 2023. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances montrez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques. (4 points)

Corrigé

Le document est un tableau publié par l'association Recherches et Solidarités dans son enquête « Les Français et le bénévolat » (mars 2023). Il donne, pour trois années (2019, 2022 et 2023), la proportion (en %) de personnes qui déclarent être bénévoles dans une association, selon leur niveau de diplôme, du diplôme du supérieur à l'absence de diplôme. Le **bénévolat associatif** est l'une des formes de l'engagement politique au sens large retenu par le programme, aux côtés du vote, du militantisme, de la consommation engagée et de l'action protestataire.

Question 1. En 2023, selon Recherches et Solidarités, la proportion de bénévoles croît régulièrement avec le niveau de diplôme : 16 % des personnes sans diplôme ou titulaires du seul CEP ou BEPC sont bénévoles dans une association, 17 % des titulaires d'un CAP ou d'un BEP, 22 % des bacheliers, 24 % des diplômés à bac + 2 et 29 % des diplômés du supérieur. Écart entre les deux extrêmes : $29 - 16 = 13$ points de pourcentage ; rapport : $29/16 \approx 1,8$: un diplômé du supérieur est près de deux fois plus souvent bénévole qu'une personne sans diplôme. La hiérarchie est stricte, aucun niveau ne dérogeant à l'ordre des diplômes, et elle se lit aussi par rapport à la moyenne : les diplômés du supérieur (29 %, soit 6 points au-dessus des 23 % de l'ensemble) et les bac + 2 (24 %) sont au-dessus de la moyenne, tandis que les bacheliers (22 %), les titulaires d'un CAP ou d'un BEP (17 %, soit 6 points au-dessous) et les non-diplômés (16 %) sont au-dessous. Les deux marches les plus hautes se situent entre le CAP-BEP et le bac ($22 - 17 = 5$ points) et entre bac + 2 et le diplôme du supérieur ($29 - 24 = 5$ points), alors que l'écart entre non-diplômés et CAP-BEP n'est que d'un point. Le bénévolat est donc d'autant plus fréquent que l'on est diplômé, avec un clivage net entre les diplômés du supérieur et les autres.

Question 2. L'**engagement politique** désigne l'ensemble des activités par lesquelles les citoyens participent à la vie politique : vote, militantisme dans un parti ou un syndicat, engagement associatif, consommation engagée, protestation. Les **variables sociodémographiques** sont les caractéristiques sociales (diplôme, catégorie socioprofessionnelle) et démographiques (âge, sexe) des individus. Montrer que l'engagement en dépend, c'est montrer qu'il n'est pas également réparti dans la population, mais socialement situé. Le document le prouve pour le diplôme ; le cours l'établit aussi pour l'âge et le sexe.

L'engagement croît avec le diplôme et la position sociale. Le diplôme donne le sentiment de **compétence politique**, c'est-à-dire de se sentir autorisé à avoir une opinion sur les affaires publiques et capable de la traduire en acte ; Daniel Gaxie parle d'un « cens caché » (*Le Cens caché*, 1978), une exclusion sans interdiction formelle des moins dotés en capital culturel. Les diplômés disposent en outre des ressources que réclame l'engagement, aisance à l'oral et à l'écrit, information, réseaux, et occupent des positions professionnelles qui laissent du temps et valorisent la prise de responsabilités. Le document en donne la mesure pour le bénévolat : en 2023, 29 % des diplômés du supérieur sont bénévoles contre 16 % des non-diplômés, soit 13 points d'écart. Cette hiérarchie est stable dans le temps : elle était de $31 - 15 = 16$ points en 2019 et de $27 - 15 = 12$ points en 2022, et l'ordre des niveaux de diplôme est conservé à chaque date (à une égalité près en 2022, non-diplômés et titulaires d'un CAP ou d'un BEP étant tous deux à 15 %). Le recul général du bénévolat en 2022 ($20 - 24 = -4$ points pour l'ensemble), lié à la crise sanitaire, puis sa reprise en 2023 (23 %) n'ont pas effacé le gradient. Le vote obéit à la même logique : au premier tour de l'élection présidentielle de 2022, environ 34 % des inscrits sans diplôme ou titulaires du seul brevet se sont abstenus, contre 19 % des diplômés du supérieur (ordres de grandeur du cours) ; l'abstention est d'abord populaire.

L'âge et la génération modifient l'intensité et les formes de l'engagement. La position dans le cycle de vie éloigne les jeunes du vote : études, mobilité résidentielle qui rend la mal-inscription fréquente, insertion professionnelle inachevée, moindre sentiment d'être concerné ; l'abstention des 18-24 ans dépasse d'environ 20 points celle des seniors, et le vote des jeunes est **intermittent** (Anne Muxel), selon l'enjeu perçu du scrutin. Mais les jeunes

investissent d'autres répertoires, protestataires et numériques : les grèves scolaires pour le climat de 2018-2019 ont été portées par une jeunesse en partie sans droit de vote. À l'autre bout du cycle de vie, les retraités, qui disposent de temps, dominent la vie associative locale. L'âge ne détermine donc pas seulement si l'on s'engage, mais comment.

Le sexe oriente les formes de l'engagement. Une socialisation différenciée et un moindre temps disponible, les femmes assurant environ les deux tiers du travail domestique, les ont longtemps tenues à l'écart des organisations politiques. Elles ont rattrapé l'écart de participation électorale et dominant aujourd'hui l'engagement associatif de solidarité (aide aux personnes, santé, éducation), mais restent minoritaires aux positions dirigeantes des partis, des syndicats et des grandes associations. S'y ajoute la **socialisation politique** familiale : l'engagement se transmet, les enfants de familles politisées ou de traditions militantes s'engageant plus souvent que les autres.

Au total, le diplôme et la position sociale commandent l'intensité de l'engagement, l'âge et le sexe en orientent les formes : l'engagement politique est socialement situé, ce qui pose un problème démocratique, puisque les préférences des moins diplômés sont sous-représentées dans le vote comme dans la vie associative.

Attendu du barème. Question 1 : une lecture correcte des données (source, année, unité), un ou deux calculs (écart en points, rapport) et une phrase de comparaison qui dégage le gradient et le clivage supérieur/autres. Question 2 : la définition de l'engagement politique incluant le bénévolat, au moins deux variables distinctes dont le diplôme appuyé sur le document avec ses données, chaque variable expliquée par un mécanisme (compétence politique, cycle de vie, socialisation) et non seulement constatée.

Troisième partie — Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

(10 points)

Sujet — Troisième partie

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points). Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez qu'il existe diverses explications au commerce entre pays comparables.

Document 1. Quand il s'agit de l'achat et de la vente de produits internationaux, le label « Fabriqué en Allemagne » est l'un de ceux qui évoquent le plus la qualité, l'efficacité et la confiance. Pourquoi ? Certainement, parce que les produits allemands forcent le respect dans ces différentes catégories.

Cette réalité apparaît comme une évidence dans le nouveau sondage effectué par Statista [...] qui démontre que les consommateurs de nombreux pays ont plus confiance dans les produits fabriqués en Allemagne, et un certain respect pour la construction et la production allemandes, que dans la plupart des produits fabriqués dans les autres pays.

Le rapport d'enquête réalisée avec l'aide de Dalia Research [...] a permis de créer une liste des nations les plus respectées en termes de production de biens ou encore lorsque l'expression « made in » a l'image la plus positive. [...]

C'est sans surprise que l'Allemagne se situe au premier rang mondial, ses produits sont respectés par un grand nombre de sondés. L'Allemagne se classe n° 1 dans 13 pays et ceux-ci ont salué les normes de qualité et de sécurité élevées de la production allemande.

Source : « "Made In" ? Les 50 pays ayant la meilleure qualité de fabrication », *Forbes*, 28 mars 2017.

Document 2. Échanges franco-allemands, pour quelques secteurs, en milliards d'euros, au

premier semestre 2019.

Secteurs	Exportations en milliards d'euros	Importations en milliards d'euros
Équipements électriques et ménagers	1,6	1,9
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	4,5	4,9
Produits pharmaceutiques	1,5	1,8

Source : d'après tresor.economie.gouv.fr. Notes de lecture : au premier semestre 2019, le montant des exportations françaises vers l'Allemagne, dans le secteur des équipements électriques et ménagers, s'élève à 1,6 milliard d'euros. Le montant des importations françaises depuis l'Allemagne, dans ce même secteur, s'élève à 1,9 milliard d'euros.

Document 3. « *Designed in California. Made in China* » (1). Le slogan qui orne les boîtes d'iPhone va se muer en « *Designed in California. Made in India* » (2) sur l'iPhone 14. Apple va produire son nouveau téléphone phare en Inde. Le géant américain de la technologie en a fait l'annonce lundi. L'entreprise californienne accélère sa stratégie de diversification de ses lieux de production pour s'affranchir de la Chine. « Nous sommes ravis de fabriquer l'iPhone 14 en Inde », s'est félicité Apple dans son communiqué.

Cette délocalisation de la production de l'iPhone vers l'Inde constitue un virage dans la stratégie industrielle d'iPhone qui fait le choix de bouleverser sa chaîne de valeur. Jusqu'à présent, les usines de fabrication des iPhones étaient majoritairement basées en Chine où la main d'œuvre est moins coûteuse qu'en Occident en étant relativement qualifiée. Mais la politique dite de « zéro covid » de Pékin déstabilise les rythmes de production et d'exportation. Les tensions avec les États-Unis qui devraient aller en s'aggravant font aussi peser un risque géopolitique sur l'atelier du monde (3).

L'entreprise californienne fait déjà produire certains vieux modèles d'iPhone en Inde par ses producteurs taïwanais comme Foxconn, qui a une usine dans l'État du Tamil Nadu (au sud du pays). « Au cours des deux dernières années, Apple a accéléré la diversification de sa chaîne de production (en s'appuyant sur) l'Inde », a détaillé M. Chaurasia. Près de 7,5 millions d'iPhone — soit 3 % de la production annuelle d'Apple — sont ainsi sortis des usines indiennes l'année dernière.

Source : « L'iPhone 14 ne sera pas « made in China », Apple fait le choix de l'Inde », *La tribune*, 26 septembre 2022. (1) « Conçu en Californie. Fabriqué en Chine ». (2) « Conçu en Californie. Fabriqué en Inde ». (3) Atelier du monde : expression usuelle pour désigner l'hégémonie industrielle de la Chine.

Corrigé

Introduction. Au premier semestre 2019, la France a exporté vers l'Allemagne pour 4,5 milliards d'euros de produits chimiques, parfums et cosmétiques, et en a importé pour 4,9 milliards (document 2) : deux économies voisines s'échangent les mêmes produits. Le **commerce international** désigne l'ensemble des échanges de biens et de services entre pays. La théorie des **avantages comparatifs** de David Ricardo (1817) l'explique par la spécialisation de chaque pays dans la production pour laquelle son coût d'opportunité est le plus faible, ces avantages provenant des **dotations factorielles** (modèle de Heckscher, Ohlin et Samuelson) et technologiques. Cette théorie rend bien compte du commerce entre pays *différents*, qui s'échangent des produits différents (textile du Bangladesh contre avions européens). Or la majorité du commerce mondial a lieu entre **pays comparables**, c'est-à-dire de niveau de développement, de dotations factorielles et de technologies voisins, comme la France et l'Allemagne ou les États-Unis et l'Union européenne, et porte sur des produits *similaires* : c'est le **commerce intra-branche**, que Ricardo ne prévoit pas. Nous montrerons que ce commerce s'explique

par la différenciation des produits, qui satisfait la demande de variété tout en permettant des économies d'échelle (I), par la qualité des produits et la compétitivité hors prix (II), et par la fragmentation des chaînes de valeur organisée par les firmes multinationales (III).

I. Les pays comparables échangent des variétés différentes d'un même produit.

Affirmation : la première explication du commerce entre pays comparables est la **différenciation horizontale** des produits, qui répond au goût des consommateurs pour la diversité et permet aux producteurs de réaliser des économies d'échelle. *Explication* : deux pays aux dotations identiques n'ont aucun avantage comparatif l'un sur l'autre ; ils échangent pourtant, parce que les biens d'une même branche ne sont pas homogènes : une voiture française et une voiture allemande, un parfum français et un cosmétique allemand différent par leur style, leur marque, leurs caractéristiques. Les consommateurs aiment la variété, et l'ouverture des frontières élargit le choix qui leur est offert. Du côté de l'offre, la production en grande série abaisse le coût unitaire (**économies d'échelle**) : plutôt que de produire toutes les variétés pour son seul marché national, chaque pays se spécialise dans quelques-unes, qu'il vend sur le marché mondial, et importe les autres. Cette « nouvelle théorie du commerce international » (Paul Krugman, 1979) explique des flux *croisés* de produits similaires entre pays similaires. *Illustration* : document 2 : au premier semestre 2019, selon la direction générale du Trésor, la France a exporté vers l'Allemagne 4,5 milliards d'euros de produits chimiques, parfums et cosmétiques et en a importé 4,9 milliards ; 1,6 milliard d'équipements électriques et ménagers contre 1,9 milliard importé ; 1,5 milliard de produits pharmaceutiques contre 1,8 milliard. Dans les trois secteurs, les flux vont dans les deux sens et sont du même ordre de grandeur : le taux de couverture (exportations rapportées aux importations) est de $4,5/4,9 \approx 92 \%$ pour la chimie, de $1,6/1,9 \approx 84 \%$ pour les équipements et de $1,5/1,8 \approx 83 \%$ pour la pharmacie. Un ménage français achète un lave-linge allemand et un ménage allemand un parfum français : chaque pays exporte les variétés où ses firmes ont acquis une taille et une notoriété mondiales.

II. La qualité des produits, différenciation verticale, fonde une compétitivité hors prix. *Affirmation* : les produits d'une même branche diffèrent aussi par leur **qualité** : cette différenciation verticale, ou par la **gamme**, explique qu'un pays à coûts élevés exporte vers des pays comparables. *Explication* : la **compétitivité-prix** consiste à vendre moins cher (coûts de production, coût du travail, taux de change) ; la **compétitivité hors prix** à vendre *mieux* : qualité, fiabilité, innovation, image de marque, services, respect des normes. Un pays dont les coûts salariaux sont élevés ne peut concurrencer les pays émergents sur le prix ; il se positionne sur le haut de gamme, où le consommateur accepte de payer plus cher un produit qu'il juge supérieur. La réputation d'un pays, le « made in », devient alors un actif collectif : elle signale la qualité avant même l'achat et réduit l'incertitude de l'acheteur. L'Allemagne compense ainsi des coûts salariaux élevés par une forte compétitivité hors prix dans la machine-outil, l'automobile ou la chimie, tandis que le positionnement de la France en milieu de gamme explique une part de son déficit commercial (près de 163 milliards d'euros pour les biens en 2022). *Illustration* : document 1 : selon le sondage Statista réalisé avec Dalia Research et rapporté par *Forbes* en mars 2017, le label « Fabriqué en Allemagne » est celui qui « évoque le plus la qualité, l'efficacité et la confiance » ; l'Allemagne « se situe au premier rang mondial » et « se classe n° 1 dans 13 pays », dont les consommateurs « ont salué les normes de qualité et de sécurité élevées de la production allemande ». Le document 2 en porte la trace : dans chacun des trois secteurs, la France importe d'Allemagne davantage qu'elle n'y exporte ; sur les trois secteurs réunis, les importations atteignent $1,9 + 4,9 + 1,8 = 8,6$ milliards d'euros contre $1,6 + 4,5 + 1,5 = 7,6$ milliards d'exportations, soit un déficit de 1,0 milliard d'euros en un semestre. Le commerce est bien croisé, mais l'avantage de gamme allemand, dans l'électroménager notamment, fait pencher la balance, même si la taille supérieure de l'industrie allemande y contribue aussi. Symétriquement, la France exporte grâce à sa propre compétitivité hors prix dans le luxe, les

parfums, l'aéronautique.

III. La fragmentation des chaînes de valeur par les firmes multinationales crée un commerce de biens intermédiaires et de produits conçus ici et fabriqués ailleurs.

Affirmation : une part croissante du commerce, y compris entre pays comparables, ne résulte pas de l'échange de produits finis entre nations, mais de la **fragmentation de la chaîne de valeur** organisée par les **firmes multinationales**. *Explication* : la **chaîne de valeur mondiale** décompose le processus de production, conception, fabrication des composants, assemblage, commercialisation, entre plusieurs pays, chaque étape étant localisée là où elle est la moins coûteuse ou la mieux réalisée, par l'investissement direct à l'étranger (filiales) ou la sous-traitance internationale. Un produit traverse alors plusieurs fois les frontières avant d'être vendu : environ la moitié du commerce mondial porte sur des **biens intermédiaires**. Entre pays comparables, cette fragmentation prend deux formes : des échanges de composants entre partenaires de même niveau (les ailes d'un Airbus viennent du Royaume-Uni, le fuselage d'Allemagne, l'assemblage se fait à Toulouse ; une voiture française contient des pièces allemandes et réciproquement, ce qui alimente les flux croisés du document 2) ; et des échanges de produits finis dont la valeur est captée aux deux bouts de la chaîne, la conception et la marque restant dans les pays développés alors que l'assemblage est délocalisé. La localisation dépend des coûts, mais aussi des compétences disponibles et, de plus en plus, du **risque** : la concentration des chaînes de valeur en Chine, révélée par la pandémie de 2020 et par les tensions sino-américaines, pousse les firmes à diversifier leurs sites. *Illustration* : document 3 : l'iPhone est « conçu en Californie » et « fabriqué en Chine », demain « en Inde » (*La Tribune*, 26 septembre 2022). Apple, firme américaine, ne fabrique pas elle-même : elle sous-traite l'assemblage à des producteurs taiwanais comme Foxconn, installés en Chine puis dans l'État indien du Tamil Nadu. Le motif initial est celui des dotations factorielles, une main-d'œuvre « moins coûteuse qu'en Occident en étant relativement qualifiée » ; mais la diversification vers l'Inde répond à la politique « zéro covid » de Pékin et au « risque géopolitique » lié aux tensions avec les États-Unis. L'ampleur est encore modeste : 7,5 millions d'iPhone produits en Inde « l'année dernière », soit 3 % de la production annuelle d'Apple, ce qui implique une production totale d'environ $7,5/0,03 = 250$ millions d'appareils. Le commerce que ce document décrit ne se réduit pas à un échange entre un pays riche et un pays à bas salaires : il engage aussi les pays comparables, car lorsqu'un Français achète un iPhone, l'importation est enregistrée depuis la Chine ou l'Inde, mais la valeur revient pour l'essentiel à la conception californienne, aux composants coréens, japonais ou européens et à la marque ; les échanges entre États-Unis, Europe et Asie développée prennent la forme de licences, de composants et de services que la seule observation des produits finis ne montre pas.

Conclusion. Le commerce entre pays comparables, que la théorie des avantages comparatifs laisse inexpliqué, relève de plusieurs logiques complémentaires. La différenciation horizontale des produits et les économies d'échelle expliquent des flux croisés de produits similaires, comme les 4,5 milliards d'euros de produits chimiques exportés vers l'Allemagne contre 4,9 milliards importés en un semestre ; la différenciation verticale par la qualité, source de compétitivité hors prix, explique qu'un pays à coûts élevés comme l'Allemagne, dont le « made in » est le plus respecté au monde, domine ses partenaires dans les mêmes branches ; enfin, la fragmentation des chaînes de valeur par les firmes multinationales, dont l'iPhone conçu en Californie et assemblé en Chine ou en Inde est l'emblème, fait du commerce un échange de tâches et de composants plus que de produits nationaux. Ces explications ne s'excluent pas : elles se combinent dans un même flux, et elles évoluent, les tensions géopolitiques et les exigences environnementales conduisant aujourd'hui les firmes et les États à raccourcir ou à relocaliser certaines chaînes de valeur.

Ce que le correcteur attend. Une introduction qui définit le commerce entre pays comparables et situe la limite de Ricardo, puis trois explications distinctes en paragraphes AEI : différenciation des produits et économies d'échelle (document 2, flux croisés avec calcul de

taux de couverture ou de solde), qualité et compétitivité hors prix (document 1, avec le déficit sectoriel du document 2), fragmentation de la chaîne de valeur et firmes multinationales (document 3, avec ses données). Notions : commerce intra-branche, différenciation horizontale et verticale, gamme, compétitivité hors prix, chaîne de valeur mondiale, biens intermédiaires, IDE et sous-traitance. Pièges : réciter les avantages comparatifs comme explication centrale (le sujet porte précisément sur ce qu'ils n'expliquent pas) ; lire le document 3 comme une simple délocalisation vers un pays à bas salaires sans le relier à la chaîne de valeur ; paraphraser le document 1 sans le traduire en compétitivité hors prix.